

Méthanisation - contribuez à définir un modèle de développement adapté au territoire

Les communes, accompagnées de l'agglomération, sont chargées par l'Etat de soutenir et encadrer le développement du mix énergétique sur leurs territoires en s'appuyant notamment sur les outils de la planification.

En 2021/2022, l'Agglomération a mis son expertise au service des communes pour définir, en concertation avec la population, un schéma de développement éolien permettant de tenir les engagements du Plan Climat tout en préservant les espaces les plus sensibles sur le plan humain et environnemental. En 2023, elle poursuit dans cette voie en portant une étude similaire sur le développement de la méthanisation.

En déclinaison des objectifs nationaux et régionaux, le Plan Climat de l'Agglomération prévoit une mobilisation de 10% des gisements de ressources locaux identifiés, pour atteindre une production équivalente à 50 GWh/an en 2030 (soit 2,6% de la consommation d'énergie du territoire). Cette évolution doit se faire au bénéfice du territoire.

C'est pourquoi l'Agglomération lance une étude pour élaborer une stratégie locale, concertée, sorte de **mode d'emploi local, spécifique à nos enjeux**. Il devra permettre d'atteindre les objectifs fixés mais en accompagnant ce développement de conditions de mise en oeuvre respectant au mieux le territoire et ses résidents.

L'Agglomération souhaite associer la population à cette définition du futur schéma de développement. Il s'agira donc de construire collectivement une stratégie et des critères précis pour accompagner le développement à venir de la méthanisation.

Tout citoyen qui le souhaite peut prendre part à cette démarche et faire part de son avis, de ses propositions et de ses attentes, par les moyens suivants :

- en **répondant à l'enquête accessible en ligne** du 24 juillet au 15 septembre sur la page du site de l'Agglo dédiée au Plan Climat :

<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/grands-projets/plan-climat/>

- en **participant aux réunions de travail du futur Comité citoyen dédié** qui sera réuni à l'automne 2023. La mission du Comité sera d'approfondir le sujet et produire un avis et des propositions détaillés et structurés pour alimenter la réflexion des élus dans le cadre du schéma. Les personnes intéressées peuvent dès aujourd'hui se faire connaître des services à l'adresse enr@guingamp-paimpol.bzh

Cette étude, menée à l'échelle du Pays de Guingamp, donc en lien avec Leff Armor Communauté est financée par le Fonds Européen LEADER, le Département des Côtes d'Armor et la Direction

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne.

Votre contact

Guingamp-Paimpol Agglomération

02 96 13 59 59

contact@guingamp-paimpol.bzh